

## MEND Report 5.8f

### 1.0 Résumé et recommandations

Les 10 et 11 mars 1994, à Toronto, les représentants de l'industrie minière et des ministères provinciaux et fédéral responsables des richesses naturelles ont tenu un atelier de deux jours sur la réhabilitation des sites miniers.

Les participants ont abordé nombre de questions de politique; l'industrie, les provinces, les territoires et l'administration fédérale ont fait connaître leurs points de vue. Il reste beaucoup de travail à abattre et de renseignements à obtenir afin de parvenir à un consensus net sur nombre des questions relatives à la réhabilitation des sites miniers.

Parmi les nombreux points abordés, deux questions essentielles ont été soulevées à l'atelier, à savoir l'étendue du fardeau financier, en matière de réhabilitation des sites miniers, et la façon d'absorber le coût de ces travaux.

CANMET et le programme NEDEM (Programme de neutralisation des eaux de drainage dans l'environnement minier) ont constitué une base de données à partir de l'information relative aux obligations liées au drainage minier acide (DMA), soit le problème environnemental le plus important dans le secteur minier. On a estimé que le fardeau financier du DMA se situerait entre deux milliards de dollars et cinq milliards de dollars selon le niveau de complexité de la technique de traitement et de contrôle mise en place. La stratégie la plus économique pour répondre aux objectifs environnementaux pourrait être de recueillir l'eau et de la traiter pendant longtemps, mais il faut alors s'interroger sur le confinement des boues de traitement et sur la durabilité du processus. Des nouvelles technologies permettant de prévenir ou de réduire considérablement le DMA sont mises au point par l'industrie et les gouvernements dans le cadre du programme NEDEM.

Il existerait au Canada au total environ sept milliards de tonnes (41 000 hectares) de résidus de l'extraction des métaux et des minéraux. De plus, on aurait déposé en surface environ six milliards de tonnes de stériles. L'information disponible est insuffisante pour établir une estimation du coût de réhabilitation des sites miniers de stériles non acidogènes, mais le coût de restauration de ces emplacements aux normes actuelles devrait dépasser le milliard de dollars. Moins de 10 % du total du fardeau financier de trois milliards à six milliards de dollars est attribuable aux emplacements rétrocedés à l'État.

L'examen du rendement financier de l'industrie minière depuis 21 ans laisse voir que celle-ci, en définitive, disposait d'un excédent net de 11,3 milliards de dollars (en dollars constants de 1993) après impôts et dividendes. Toutefois, il faut signaler des amortissements considérables (18,2 milliards de dollars); le vrai rendement de l'investissement après impôt n'était que de 3,6 %.

On a présenté à l'atelier deux exemples de grands travaux de réhabilitation des sites miniers, soit Equity Silver (C.-B.) et Denison Mines (Ontario). Ces deux cas sont des exemples de mise en oeuvre des technologies optimales et les moins coûteuses pour réduire au minimum les incidences environnementales à long terme. Le traitement fiscal de l'assurance financière relative à la restauration et le resserrement des normes figuraient parmi les questions soulevées par les deux entreprises.

Nous devons disposer d'une base de données nationale plus complète, de façon à mieux préciser la nature et l'étendue du problème et les besoins de réhabilitation des sites miniers dans l'ensemble du Canada. On assiste à une accumulation d'expertise et de compétences en réhabilitation des sites miniers dans l'ensemble du Canada et ces atouts devraient être mis à la portée de tous par l'établissement d'une documentation et de rapports sur un nombre beaucoup plus grand d'exemples. Le Canada est un chef de file mondial dans de nombreux aspects de la réhabilitation des sites miniers.